

longues pièces de bois d'œuvre au Royaume-Uni.

Des voix: Très bien!

L'honorable Mme Fergusson: Bien que nos ressources forestières aient constitué le fondement de notre prospérité, nous avons toutefois mis en valeur d'autres ressources. Il est clair que nous y avons réussi car notre économie est en assez bonne posture en dépit de la baisse considérable du marché de nos produits forestiers. Cependant, pour prospérer, nous avons besoin d'énergie électrique. Le Gouvernement du Canada a prouvé qu'il s'intéressait à nos problèmes et qu'il désirait nous aider lorsque, d'accord avec le Gouvernement des États-Unis, il a prié la Commission conjointe internationale d'étudier les ressources hydrauliques de la rivière Saint-Jean. Le rapport de la commission, reçu en avril dernier, démontre que, si l'on donnait suite à ses conclusions, la rivière Saint-Jean pourrait produire 600,000 chevaux-vapeur. Les deux gouvernements procèdent actuellement à l'étude minutieuse de ce rapport. Nous désirons et espérons fortement que d'un commun accord le Canada et les États-Unis décideront de donner suite au projet. S'il n'en est rien, nous du Nouveau-Brunswick projetons d'utiliser nous-mêmes le bief d'amont de la rivière Saint-Jean qui se trouve sur notre territoire. Cependant un tel projet ne permettra pas, tant s'en faut, de produire autant d'énergie que le permettrait une entreprise conjointe.

Je me borne à préciser ici que, vu la grande pénurie d'énergie électrique au Nouveau-Brunswick, le gouvernement fédéral ferait preuve de sagesse en commençant le relevé de l'entreprise Passamaquoddy.

Depuis que la province du Nouveau-Brunswick est habitée, on croit que nos collines accidentées renferment des richesses minières; chaque année, des prospecteurs signalent des affleurements, mais, à venir jusqu'à un an et demi environ, les gisements n'ont jamais suffi, du point de vue qualitatif ou quantitatif, à déterminer des entreprises d'envergure ou à susciter l'intérêt des grosses sociétés minières. Toutefois, il y a un an et demi environ, on a fait une véritable découverte et constaté que nous avons chez nous des bas métaux comme le zinc, le plomb et le cuivre. On compte que, l'été prochain, l'est du Nouveau-Brunswick produira environ 6,000 tonnes de minerai par jour. Cela est fort à l'honneur des fonctionnaires de l'ancien gouvernement provincial, qui n'ont ménagé ni leur intérêt ni leur peine dans la direction des relevés, et à l'honneur de la faculté et des étudiants du Département de géologie de l'Université

du Nouveau-Brunswick, par l'entremise desquels certaines découvertes ont été effectuées. Il ne faut pas oublier l'aide précieuse reçue du gouvernement fédéral à l'étape des explorations, car il a organisé un relevé au magnétomètre, par avion, de grandes étendues du Nouveau-Brunswick, y compris la section qui produit actuellement des richesses minières.

Un élément qui ensoleille les perspectives de notre industrie minière tient à ce que les nouvelles découvertes s'effectuent non loin de l'entreprise hydro-électrique qu'on se propose de lancer sur le cours supérieur de la rivière Saint-Jean; elles se font également sur des terrains sis non loin des aménagements de navigation hauturière dans le golfe Saint-Laurent.

Une autre aide accordée à notre province a été l'entretien approprié des installations portuaires de Saint-Jean, où l'on a affecté 5½ millions depuis 1948 au terminus Pugsley; cette année on a dépensé 2 autres millions pour de nouveaux mouillages océaniques.

La Région divisionnaire d'instruction que le gouvernement fédéral a décidé de placer à Gagetown, dans notre province, sera la plus considérable du Canada, car elle comprendra 436 milles carrés. Elle disposera d'installations au coût d'environ 40 millions, pour recevoir quelque 15,000 hommes à toutes les étapes de l'instruction. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, fournira 1,400 logis pour abriter le personnel employé au centre d'instruction. Nous estimons que les fortes dépenses nécessaires à l'aménagement du camp et à la construction de logis créeront de l'emploi pour une foule de civils et profiteront sensiblement à notre province.

Nous, du Nouveau-Brunswick, nous sommes aidés en favorisant l'essor de notre industrie du tourisme. Dans ce domaine, le gouvernement fédéral nous a grandement aidés en établissant le parc national de Fundy où l'on peut trouver de confortables cabines, des piscines où ceux qui ne sont pas assez braves pour se plonger dans les eaux froides de la baie de Fundy peuvent jouir tout de même de bains salés; on y jouit aussi de brises rafraîchissantes qui viennent du large même par les plus chaudes journées; d'endroits pour pêcher, jouer au golfe ou au tennis. La plupart des gens qui visitent aujourd'hui le Nouveau-Brunswick durant l'été, même si ce n'est que pour quelques jours, font en sorte de passer quelque temps au parc de Fundy. A tous ceux qui projettent de visiter notre province, je dirai que le Nouveau-Brunswick s'ingénie à accommoder le mieux possible les touristes: de confortables et très modernes motels, des centres de renseignements touristiques accueillants, ainsi